



La raison de notre espérance

L'intercession du Christ est incomparable

L'intercession du Christ

« Nous croyons que nous n'avons accès à Dieu que par un seul Médiateur et Avocat : Jésus-Christ le Juste. C'est dans ce but qu'il a été fait homme, unissant la nature divine et la nature humaine, afin que nous, les hommes, puissions avoir accès à la majesté divine; autrement, nous n'y aurions pas accès. Toutefois, ce Médiateur que le Père a établi entre lui et nous ne doit pas nous épouvanter par sa grandeur, nous amenant à en chercher un autre selon notre fantaisie. Il n'y a, en effet, personne parmi toutes les créatures dans le ciel ou sur la terre qui nous aime davantage que Jésus-Christ. Bien que sa condition ait été celle de Dieu, il s'est dépouillé lui-même, prenant la condition d'homme et de serviteur pour nous (Ph 2.6-7), et il s'est fait en tout semblable à ses frères (Hé 2.17). Si donc il nous fallait trouver un autre intercesseur, pourrions-nous en trouver un qui nous aime davantage que celui qui a donné sa vie pour nous, alors même que nous étions ses ennemis (Rm 5.6,8,10)? Et s'il nous fallait trouver un autre intercesseur ayant autorité et puissance, qui donc en aurait autant que celui qui est assis à la droite du Père et à qui tout pouvoir a été donné dans le ciel et sur la terre (Mt 28.18)? Et qui donc pourrait être mieux exaucé que le propre Fils bien-aimé de Dieu?

C'est donc uniquement la méfiance qui a conduit à cette coutume de prier les saints, coutume qui les déshonore au lieu de les honorer, faisant ce qu'eux-mêmes n'ont jamais fait ni demandé. Au contraire, ils ont constamment rejeté un tel honneur, selon ce qu'ils se devaient de faire, comme on peut le constater dans leurs écrits. Il ne faut pas ici alléguer que nous ne sommes pas dignes, car il n'est pas question ici de présenter nos prières sur la base de notre dignité, mais seulement sur la base de l'excellence et de la dignité de Jésus-Christ, lui dont la justice est nôtre par la foi.

C'est pourquoi, voulant nous enlever cette crainte folle ou plutôt cette méfiance, l'auteur de la lettre aux Hébreux nous dit à juste titre que Jésus-Christ est devenu "en tout semblable à ses frères, afin d'être un souverain sacrificateur miséricordieux et fidèle dans le service de Dieu, pour faire l'expiation des péchés du peuple. Car du fait qu'il a souffert lui-même quand il fut tenté, il peut secourir ceux qui sont tentés" (Hé 2.17-18). Ensuite, afin de nous donner davantage le courage de nous approcher de Dieu, l'auteur dit : "Puisque nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus le Fils de Dieu, tenons fermement la confession de notre foi. Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur incapable de compatir à nos faiblesses; mais il a été tenté comme nous à tous égards sans commettre de péché. Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, en vue d'un secours opportun" (Hé 4.14-16). Le même auteur dit que "nous avons l'assurance d'un libre accès au sanctuaire par le sang de Jésus. [...] Approchons-nous donc d'un cœur sincère, avec une foi pleine et entière" (Hé 10.19,22). Il dit aussi que le Christ "possède le sacerdoce non transmissible; c'est pour cela aussi qu'il peut sauver parfaitement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder en leur faveur" (Hé 7.24-25).

Que faut-il de plus puisque le Christ lui-même déclare : "Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi" (Jn 14.6)? Pour quelle raison chercherions-nous un autre avocat? Puisqu'il a plu à Dieu de nous donner son Fils pour être notre Avocat, ne l'abandonnons pas pour en prendre un autre, ou plutôt pour en chercher un autre sans jamais en trouver. En effet, quand Dieu nous l'a donné, il savait bien que nous étions pécheurs.

C'est pourquoi, suivant le commandement de Christ, nous invoquons le Père céleste, comme nous l'enseigne le "Notre Père" (Mt 6.9-13; Lc 11.2-4), par Christ notre seul Médiateur, étant assurés que tout ce que nous demanderons au Père en son nom, nous l'obtiendrons. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 26

1. L'amour incomparable de notre intercesseur
2. L'autorité suprême de notre intercesseur
3. L'efficacité parfaite de son intercession

Parmi toutes les confessions de foi de la Réformation, l'article 26 de la Confession de foi des Pays-Bas contient l'une des sections les plus touchantes et les plus remplies de tendresse et de réconfort. Cet article nous présente la valeur incomparable de l'intercession du Fils auprès du Père en notre faveur.

Durant le Moyen Âge, beaucoup de gens étaient effrayés à l'idée de s'approcher de Dieu. Ils pensaient qu'il fallait passer par toute une série de médiateurs et d'intercesseurs afin de pouvoir accéder à la présence de Dieu. Le Seigneur Jésus lui-même, dans sa majesté, faisait peur aux gens. Jésus-Christ est certainement un grand et glorieux Sauveur. Il a reçu un nom qui est au-dessus de tout nom (Ph 2.9-11), mais sa gloire ne doit pas terrifier ceux qui s'approchent de lui par la foi.

« Toutefois, ce Médiateur que le Père a établi entre lui et nous ne doit pas nous épouvanter par sa grandeur, nous amenant à en chercher un autre selon notre fantaisie » (art. 26).

C'est une folie de chercher à nous approcher de Dieu par d'autres médiateurs ou par d'autres chemins que celui qui nous a été donné par Dieu. Toutefois, avant de critiquer la coutume de prier Marie et les saints, l'article 26 commence par nous faire voir la perfection du ministère d'intercession du Christ, pour que nous n'ayons pas l'idée de chercher notre bonheur ailleurs qu'en lui et que nous ayons toute liberté de nous approcher de Dieu par lui seul. Quelles sont donc ses qualités incomparables?

1. L'amour incomparable de notre intercesseur

Tout d'abord, notre intercesseur nous aime d'un amour incomparable. *« Il n'y a, en effet, personne parmi toutes les créatures dans le ciel ou sur la terre qui nous aime davantage que Jésus-Christ »* (art. 26). Nous connaissons la très grande compassion qu'il a démontrée envers beaucoup de gens. C'est purement à cause de son grand amour qu'il est descendu du ciel pour venir sur cette terre.

« Bien que sa condition ait été celle de Dieu, il s'est dépouillé lui-même, prenant la condition d'homme et de serviteur pour nous (Ph 2.6-7), et il s'est fait en tout semblable à ses frères (Hé 2.17) » (art. 26).

Il a échangé son règne éternel pour une vie de service, d'abaissement et de rejet. Il a fait tout cela par amour pour nous, misérables pécheurs. Aucun ange, aucun saint, ni Marie n'ont fait ce que Jésus a fait. *« Le bon berger donne sa vie pour ses brebis »* (Jn 10.11). *« Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis »* (Jn 15.13). Comparé à cela, tout amour humain, même l'amour d'une maman pour son enfant, pâlit comme la lumière des étoiles devant le soleil qui se lève.

Le reste du paragraphe pose alors trois grandes questions pour mieux nous faire saisir le trésor inestimable que l'intercession de Jésus nous procure. Première question :

« Si donc il nous fallait trouver un autre intercesseur, pourrions-nous en trouver un qui nous aime davantage que celui qui a donné sa vie pour nous, alors même que nous étions ses ennemis (Rm 5.6,8,10)? » (art. 26).

Personne, car son amour pour nous est incomparable. N'est-ce pas un amour qui surpasse toute intelligence? (Ép 3.19).

« À peine mourrait-on pour un juste; quelqu'un peut-être aurait le courage de mourir pour un homme qui est bon. Mais en ceci, Dieu prouve son amour envers nous : lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous » (Rm 5.8).

Alors, celui qui nous a tant aimés ne va-t-il pas nous entendre et venir à notre aide lorsque nous criions à lui?

2. L'autorité suprême de notre intercesseur

Une deuxième question nous est ensuite posée.

« Et s'il nous fallait trouver un autre intercesseur ayant autorité et puissance, qui donc en aurait autant que celui qui est assis à la droite du Père et à qui tout pouvoir a été donné dans le ciel et sur la terre (Mt 28.18)? » (art. 26).

Non seulement son amour pour nous est incomparable, mais également sa puissance et son autorité. Aucun être n'a plus de puissance et de majesté que Jésus-Christ. Dieu lui-même l'a élevé à la position la plus élevée qui soit et l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes.

« Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre » (Mt 28.18).
« Il s'est assis à la droite de la majesté divine dans les lieux très-hauts » (Hé 1.3).
« Monté au ciel, il est à la droite de Dieu et les anges, les pouvoirs et les puissances lui ont été soumis » (1 Pi 3.22).

Ces passages des Écritures saintes et bien d'autres encore nous font voir la grandeur de sa gloire et de l'honneur qu'il possède dans la présence de son Père céleste.

Oui, sa majesté sera terrifiante au dernier jour pour tous ceux qui l'auront rejeté. Il viendra dans sa gloire pour exercer toute justice et punir ses ennemis. Mais pour tous ceux qui lui appartiennent, n'est-ce pas immensément réconfortant de savoir que notre intercesseur auprès du Père détient une autorité suprême?

« Il est à la droite de Dieu et il intercède pour nous! » (Rm 8.34).
« Or voici le point capital de ce que nous disons : nous avons un souverain sacrificateur qui s'est assis à la droite du trône de la majesté divine dans les cieux » (Hé 8.1).

Il ne peut pas exister de médiateur plus majestueux. Tout ce que le Fils veut accomplir par son amour et par sa grâce, il est pleinement en mesure de le mettre à exécution par sa toute-puissance. Quel encouragement pour nous de nous approcher librement du trône de la grâce par son intermédiaire!

3. L'efficacité parfaite de son intercession

Une troisième question nous est finalement posée. « *Et qui donc pourrait être mieux exaucé que le propre Fils bien-aimé de Dieu?* » (art. 26). Son intercession possède une efficacité parfaite.

Il est très réjouissant de savoir que Jésus-Christ intercède pour nous et plaide continuellement en notre faveur. Nous pouvons avoir la certitude que personne ne sera entendu plus rapidement que le Fils bien-aimé de Dieu lui-même. Le Père ne lui a-t-il pas clairement rendu ce témoignage? « *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection* » (Mt 3.17). Quel saint ou quel intercesseur le Père écouterait-il davantage que son propre Fils unique et éternel? Puisque Dieu aime son Fils depuis toute éternité, nous pouvons sans hésiter nous approcher de Dieu par son Fils.

La Bible souligne avec force que Dieu entend toujours les prières de son Fils. Il est impossible qu'il en soit autrement, car le Père et le Fils sont un et vivent dans une parfaite communion. Devant le tombeau de Lazare, Jésus a prononcé ces paroles sublimes.

« Père, je te rends grâce de ce que tu m'as exaucé. Pour moi, je savais que tu m'exauces toujours, mais j'ai parlé à cause de la foule de ceux qui se tiennent ici, afin qu'ils croient que c'est toi qui m'as envoyé » (Jn 11.41-42).

Jésus savait que Satan allait s'en prendre à Pierre dans le but de le perdre. C'est pourquoi il a prié le Père en faveur de Simon Pierre.

« Simon, Simon, Satan vous a réclamés pour vous passer au crible comme le blé. Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas, et toi, quand tu seras revenu à moi, affermis tes frères » (Lc 22.31-32).

Aux prises avec Satan, Pierre est allé jusqu'à renier son Maître, mais Dieu n'a pas laissé Pierre se perdre entre les mains du diable. La prière de Jésus a commencé à être exaucée au moment même où le coq a chanté et quand le regard de Jésus a croisé celui de Pierre. « *Il sortit, et dehors, il pleura amèrement* » (Lc 22.62).

Juste avant son arrestation et sa crucifixion, Jésus a prononcé une prière sacerdotale magnifique.

« Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m'as donnés, parce qu'ils sont à toi. [...] Lorsque j'étais avec eux, je gardais en ton nom ceux que tu m'as donnés. Je les ai préservés, et aucun d'eux ne s'est perdu, sinon le fils de perdition, afin que l'Écriture soit accomplie. [...] Je ne te prie pas de les ôter du monde, mais de les garder du Malin. [...] Sanctifie-les par la vérité » (Jn 17.9-17).

Les apôtres avaient bien besoin de cette prière. Jésus savait que ses disciples allaient l'abandonner et se disperser, mais la prière du Seigneur en leur faveur a été efficace. Après sa résurrection, il s'est montré à eux et ils sont revenus à lui. Ils sont tombés, mais ils ont été préservés de toute chute fatale. Après sa montée au ciel, ils ont continué d'être protégés, sanctifiés et conduits dans la vérité.

La prière sacerdotale du Fils adressée à son Père n'était toutefois pas seulement pour ses apôtres. Il a aussi intercédé pour toute son Église à venir.

« Ce n'est pas pour eux seulement que je prie, mais encore pour ceux qui croiront en moi par leur parole, afin que tous soient un; comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé »
(Jn 17.20-21).

Nous avons vraiment besoin de cette prière, nous aussi. La prière de Jésus a-t-elle été exaucée? Oui, partiellement, car le jour de la Pentecôte, les disciples ont reçu le Saint-Esprit et tous les croyants étaient unis d'un même cœur. La prière de Jésus n'a toutefois pas encore été répondue en entier, mais nous pouvons avoir l'assurance qu'elle le sera pleinement.

Ce qui est encore plus encourageant, c'est que le Seigneur Jésus continue de prier chaque jour pour nous. Son intercession est remplie d'amour, de puissance et d'efficacité. Il ne perdra pas une seule brebis qui lui a été donnée par le Père; il les ressuscitera toutes au dernier jour.

Sans les prières continuelles de notre Médiateur, aucun d'entre nous ne pourrait faire de progrès dans la sanctification. Aucun croyant ne pourrait persévérer dans la foi. Le ministère actuel de notre Souverain Sacrificateur auprès du Père est le fondement même de notre vie chrétienne. Quel intercesseur incomparable nous avons! Et quel ministère d'intercession incomparable il exerce! N'hésitons donc pas à nous approcher de Dieu par son intermédiaire et ne cherchons nul autre accès vers le Père que par lui.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.